

"Schwyzertüütsch"

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **48 (1953)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3000.—); Bureau technique (fr. 12 380.—); revue Heimatschutz (fr. 5000.—); secrétariat romand (fr. 2950.—); divers (fr. 130.—).

Oeuvres communes aux deux Ligues: aménagement botanique des îles Brissago (10 000.— fr.); achat de la forêt de la Maloja (40 000.— fr.).

La revue *Heimatschutz* a paru en trois numéros dont le premier en deux éditions. L'allemande ayant été la plus copieuse, la pagination de l'année en cours se conforme à elle, ce qui cause une lacune dans la collection des lecteurs romands. Nous rappelons qu'il est possible d'obtenir les fascicules complémentaires de langue allemande à un prix modique. Les avantages et les inconvénients du système ont été exposés dans le rapport du sous-secrétariat romand.

Finances: Les recettes se montent à fr. 72 487.28, les dépenses à fr. 72 247.93. Excédent de recettes: fr. 239.35! Le versement de la caisse de l'Ecu d'Or à celle de la revue a pu être réduit de fr. 10 000 à 5000, bien que le coût de notre publication ait passé de fr. 32 002.55 à fr. 35 125.85. Nous le devons aux intérêts du legs Kiefer-Halblitzel. Les recettes ordinaires ont

augmenté avec le produit des cotisations et grâce au legs de la succession Carl Naef de Zurich, d'un montant de fr. 20 056.50; de telle sorte que nous pouvions disposer d'un montant de fr. 82 212.75. — Nous tenons à rendre hommage à notre trésorier qui a fêté le 23 février 1952 son soixante-dixième anniversaire. Il gère nos biens avec tout le cœur que d'autres mettent à gérer leur fortune personnelle.

Tour d'horizon: Les rapports de nos sections donnent une image de la très grande variété de leur tâche et de leurs soucis, et montrent aussi le nombre réjouissant de leurs succès. Il n'y a probablement pas de jour dans l'année où, quelque part en Suisse, des défenseurs du Patrimoine national ne se réunissent, n'enquêtent, ne discutent avec des citoyens ou leur autorités, ne combattent pour la bonne cause. Elle n'est pas seulement l'affaire du pouvoir central, bien au contraire; chaque canton, chaque commune, et souvent aussi les citoyens eux-mêmes, consentent les sacrifices nécessaires. La Ligue du Patrimoine est devenue une force agissante et populaire; puisons notre énergie dans cette constatation réaliste.

H. N.

»Schwyzertütsch«

En sa dernière assemblée plénière, la Ligue du Patrimoine national accueillit à l'unanimité un groupe linguistique, du nom de *Bund Schwyzertütsch* (Association pour le suisse-allemand), en lui conférant le rang exceptionnel d'une section autonome. Cette décision souveraine à laquelle les Welsches participèrent de bon cœur était parfaitement logique, puisque les statuts généraux inscrivent les patois au nombre des objets que la Ligue a le devoir de préserver. Elle entraînait pourtant une conséquence imprévisible, l'insertion dans notre périodique d'une rubrique réservée à cette société dialectale. Son président, M. Adolphe Guggenbühl, rappelant à bon droit qu'elle était dès longtemps l'alliée du Heimatschutz, s'engageait à en accepter également les responsabilités, sans réclamer d'autre avantage que d'user librement de notre tribune, faveur qui du même coup fut concédée, car elle n'est pas un passe-droit.

Afin d'éviter le retour de malentendus dont le thème linguistique se montre toujours friand, constatons que nous quittons ici le terrain rebattu des quatre idiomes nationaux. L'italien qui eut quelque temps voix au chapitre, se fait entendre avec plus d'efficacité désormais dans *Il nostro paese*, rédigé expressément par et pour les Tessinois; quant au romanche, qu'aucune mesure ne proscriit, nul ne lui contestera jamais ses prérogatives.

Cependant, en dépit de la Constitution fédérale, l'Helvétie se débat dans des compromis où les citoyens perdent pied. Les Romands qui parlent tous le français (même s'il n'est pas pour tous le langage maternel, loin de là!) sont portés à croire qu'il en est de même pour leurs confédérés alémaniques. En fait, l'allemand littéraire est un moyen artificiel d'entente entre populations qui usent d'idiomes germaniques évidemment, mais particuliers. Ces dialectes que nous bloquons sous l'appellation générale de « suisse-allemand » donneront-ils naissance à une langue unifiée? Nous n'en sommes pas là.

Pour l'instant, ils se mélangent en raison même des échanges sociaux, et chacun d'eux perd de son originalité autochtone. C'est à l'intégrité, au redressement de ces langues maternelles qui ne s'enseignent pas à l'école que s'adonne le *Bund Schwyzertütsch*. Nous faillirions à nos devoirs en refusant la main à ses champions; il se pourrait qu'un jour le « reman » qui donna son nom à notre territoire latin, et que nombre des nôtres emploient quotidiennement, demandât du secours. Il ne lui serait jamais refusé. (Voir pages 77/78.)

Henri Naef.